



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP WGFA No. 2/06

23 novembre 2006  
Original : anglais

F

Groupe de travail sur  
l'avenir de l'Accord  
22 – 24 janvier 2007  
Londres, Angleterre

**Règlement intérieur et  
organisation des travaux  
Propositions du Président,  
M. Saint-Cyr Djikalou (Côte d'Ivoire)**

## **Introduction**

1. En septembre 2006, le Conseil international du Café à sa 96<sup>e</sup> session a décidé d'établir un Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord, ouvert à tous les Membres et chargé d'examiner l'Accord en vigueur et les propositions soumises par les Membres, ou d'autres parties invitées, et de soumettre des recommandations au Conseil en mai 2007. Le Conseil m'a nommé Président de ce Groupe de travail, avec M. Max Schnellmann (Suisse) comme Vice-Président. Le Groupe de travail tiendra sa première réunion du 22 au 24 janvier 2007, avant la réunion ordinaire du Comité exécutif.

## **Règlement intérieur**

2. Conformément à la décision du Conseil, le Groupe de travail élaborera son propre règlement intérieur. Le Groupe de travail examinera la question de son règlement intérieur à sa première réunion mais j'aimerais proposer que les priorités de la réunion suivante soient fixées à la fin de chaque réunion de façon à faciliter l'organisation du travail des Membres. J'aimerais également proposer qu'au cas où les discussions sur un article se prolongeraient sans beaucoup progresser, la question soit ajournée et fasse l'objet de consultations informelles. Enfin, j'aimerais aussi proposer que, dans la mesure du possible, on emploie les communications virtuelles ou électroniques entre les réunions pour faire progresser les discussions.

## **Organisation des propositions**

3. Pendant la session du Conseil, il a été suggéré qu'il serait utile d'organiser les propositions sur l'avenir de l'Accord selon cinq thèmes : Objectifs ; Membres et voix ;

Efficacité des délibérations et prise de décisions ; Questions structurelles et administratives et Domaines de travail nouveaux et élargis. Pour faciliter les discussions, il a également été suggéré que le Secrétariat incorpore les textes provisoires dans des documents appropriés.

4. En consultation avec moi-même et le Vice-Président, le Secrétariat a préparé cinq documents qui seront publiés sous forme d'additifs au présent document et qui incorporent dans les Articles de l'Accord les textes provisoires communiqués par les Membres, selon les sections ci-après proposées par les Membres :

Section I	Objectifs
Section II	Membres et voix
Section III	Efficacité des délibérations et prise de décisions
Section IV	Questions structurelles et administratives
Section V	Domaines de travail nouveaux et élargis

5. Au début de chaque Article on trouvera une section observations qui reprend les propositions d'amendements des Membres sans libellé spécifique. Lorsque les Membres ont proposé un libellé nouveau ou des suppressions dans des articles, le texte proposé est indiqué en caractères gras et les suppressions par des ratures. Le texte qui pourrait être affecté si d'autres modifications proposées étaient acceptées est indiqué en grisé. Le nom du pays qui propose les amendements est indiqué entre crochets à la fin de chaque clause.

## LÉGENDE

**Le texte en caractères gras** indique un libellé nouveau qu'il est proposé d'inclure dans l'Accord.

**Le texte en grisé** indique le texte pouvant être affecté si d'autres modifications proposées sont acceptées.

~~Le texte raturé~~ indique les suppressions proposées.

[Pays] indique le nom du pays qui propose la modification.

6. Les recommandations du CCSP (présentées dans le détail dans le document PSCB No. 93/06) sont indiquées à la fin de chaque article de même que les observations éventuelles du Directeur exécutif sur les propositions. En outre, on notera que les propositions faites à la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café figurent dans les documents ICC-94-13 (Rapport préliminaire sur la Conférence) et EB-3901/05 Rev. 1 (Analyse des thèmes soulevés à la Conférence). Ces idées n'ont pas été directement incorporées dans le présent document, toutefois, un récapitulatif des thèmes et idées soulevés à la Conférence est joint à l'Annexe I à titre d'information.

7. Aucune proposition spécifique d'amendement n'a été proposée pour plus de la moitié des 55 articles de l'Accord de 2001. Les articles inchangés sont marqués d'un astérisque dans la liste des articles figurant au début de chacune des cinq sections. L'Annexe II donne la liste de tous les documents concernant l'avenir de l'Accord qui ont été reçus à ce jour, à titre de référence. Au cas où les Membres souhaiteraient compléter leurs suggestions par des propositions de textes, je les encourage à envoyer ces textes au Directeur exécutif avant le **11 décembre 2006 au plus tard**.

8. J'ai demandé au Secrétariat d'engager des consultations préliminaires avec les Nations Unies au sujet de certaines de ces propositions.

### **Structure des discussions**

9. Comme vous le verrez en lisant les textes provisoires, le Groupe de travail a beaucoup de travail et peu de temps pour s'acquitter de sa mission de soumettre des recommandations au Conseil en mai 2007. Il a également été suggéré à la session du Conseil que les recommandations du Groupe de travail à l'intention du Conseil soient formulées sous forme de textes provisoires. J'aimerais proposer que les Membres saisissent l'occasion des réunions régionales qui pourraient avoir lieu avant la première réunion du Groupe de travail en janvier pour discuter du présent document.

10. À sa première réunion, le Groupe de travail tiendra cinq séances du 22 au 24 janvier. J'aimerais proposer que chaque séance soit consacrée à l'un des thèmes décidés par les Membres, en commençant par la section sur les objectifs, le 22 janvier au matin. Le cas échéant, et selon l'avancement de l'ordre du jour du Comité exécutif, une courte réunion (d'une heure ou deux) du Groupe de travail pourrait également avoir lieu le 26 janvier au matin pour envisager les étapes suivantes, sous réserve de l'accord du Président du Comité exécutif.

### **Réunions futures**

11. Eu égard à la nécessité pour le Groupe de travail de soumettre ses recommandations au Conseil en mai 2007, et pour les Membres de consulter leurs autorités de tutelle au sujet des propositions examinées ou décidées à la réunion de janvier, j'aimerais suggérer que le Groupe de travail envisage de tenir une ou plusieurs réunions supplémentaires, en fonction des progrès faits pendant la première réunion en janvier. Les dates éventuelles de ces réunions seront soumises à l'examen du Groupe de travail à la fin de la réunion de janvier.

**THÈMES ET IDÉES SOULEVÉS À LA  
2<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE DU CAFÉ  
AVENIR DE L'ACCORD DE 2001**

<p>2. Marché du café/Prix rémunérateurs</p> <p><b>Articles 29, 33</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de trouver des instruments du marché pouvant assurer une rémunération équilibrée pour toute la chaîne de production, en donnant la priorité au maillon le plus faible, à savoir la production (sans inciter à la surproduction). <b>A</b></li> <li>• Les pays doivent œuvrer à créer des mécanismes du marché permettant de réguler le flux de la récolte afin d'assurer un approvisionnement stable, ce qui concerne tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. <b>A</b></li> <li>• Envisager la levée possible des tarifs douaniers et autres obstacles au commerce qui touchent particulièrement le café transformé, notamment ceux des pays producteurs de café, et d'autres produits de diversification. L'objectif est la valorisation (souhaitable de faire une étude pour identifier des cas spécifiques). <b>A</b></li> <li>• Nécessité d'une meilleure organisation des producteurs (coopératives etc.) pour raccourcir la chaîne et faciliter l'accès au crédit etc.; améliorer leur capacité à commercialiser les récoltes en passant des alliances stratégiques, augmenter l'envergure de leurs opérations et accroître leur savoir-faire (par exemple, diffuser largement les directives du projet TWIN, étudier de nouveaux projets avec des bailleurs de fonds). <b>A, F</b></li> <li>• Développer des plans de gestion des risques de prix/vulgariser l'emploi des outils de gestion des risques (élargir pour y inclure, outre les risques de prix, les risques de climat). Utilisation plus grande des possibilités au moyen du modèle brésilien de CPR (<i>Cédula do Produto Rural</i> – Label de produit rural) (à base d'options) (consulter la Banque mondiale). <b>A, F</b></li> <li>• Diversification pour réduire la dépendance à l'égard d'un seul produit. <b>A</b></li> <li>• Valorisation ; encourager les marchés à créneaux et la transformation supplémentaire dans les pays d'origine. <b>A</b></li> <li>• Encourager les plans de microcrédit pour les petits exploitants. <b>A, F</b></li> <li>• Politiques publiques pour décourager la production si elle est susceptible d'entraîner un excédent de l'offre, avec suivi approprié. <b>A</b></li> <li>• Utilisation efficace des enchères par l'Internet (par exemple, une étude sur la Coupe d'Excellence, les enchères électroniques et autres pourrait être faite en établissant une comparaison avec les tentatives d'enchères inversées). <b>A, F</b></li> <li>• Étudier les possibilités de mobiliser des fonds pour des opérations à terme (par exemple, étudier le projet colombien). <b>C, F</b></li> <li>• Envisager un système de permis d'exploitation caféicole similaire au système de permis d'exploitation minière, pour préserver la qualité et éviter la surproduction (par exemple, étudier la législation pertinente et évaluer les options). <b>A</b></li> <li>• Le rôle de l'OIC dans l'organisation de la production pourrait comprendre notamment la mobilisation de ressources pour les programmes, la coordination des programmes et l'intégration des politiques générales mettant en jeu plusieurs pays ; la facilitation d'initiatives concernant la durabilité en veillant à ce que les règles et les obligations soient équilibrées et négociées par tous les participants. <b>A, F</b></li> </ul>
<p>3. Information/recherche</p> <p><b>Articles 29, 31, 34</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utile d'identifier les externalités bénéfiques de la production du café (par exemple, piégeage du carbone, préservation de la stabilité sociale, etc.) ainsi que les externalités défavorables dues à la crise (à savoir, lutte contre les cultures illégales, coût de la migration vers les zones urbaines, etc.). <b>A, F</b></li> </ul>
<p>4. Statistiques</p> <p><b>Article 1 4) et 5)</b></p> <p><b>Articles 29, 30</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'une plus grande transparence du marché pour réduire la volatilité des prix, au moyen de techniques modernes d'estimation des récoltes; contrôle des stocks et projection de la demande. Des données fiables sur le marché sont essentielles. L'OIC peut jouer un rôle moteur dans la préparation, le recueil et la validation de statistiques et de projections. <b>A, F</b></li> </ul>
<p>5. Projets</p> <p><b>Articles 1, 16</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets faisant appel au mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto (par exemple, entreprendre l'étude définie avec le PNUE). <b>A, F</b></li> </ul>

<p>6. Promotion/ consommation</p> <p><b>Articles 33, 34</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OIC peut jouer le rôle d'instigateur et de catalyseur de programmes visant à augmenter la consommation avec l'assistance de bailleurs de fonds comme le FCPB et l'industrie. Mesures visant à augmenter la consommation à trois niveaux : marchés traditionnels – produits nouveaux/innovations et programmes institutionnels comme le café et la santé ; marchés émergents – importance des prix abordables ; café soluble en tant que première étape ; pays producteurs – développement d'une culture café et amélioration de la qualité. Nécessité pour les producteurs et les consommateurs de combiner leurs efforts. <b>A, F</b></li> <li>• Sensibiliser davantage les consommateurs aux pays d'origine comme cela a déjà été fait au Japon, grâce à des dénominations internationales d'origine géographique appropriées (par exemple, diffuser les règles de l'UE et de l'OMC, décrire les pratiques japonaises). <b>A, F</b></li> <li>• Mettre l'accent sur l'éducation du consommateur et étudier les effets sur les politiques des détaillants. <b>A, F</b></li> <li>• Développer les ventes de café transformé avec un marketing approprié auprès des gros détaillants ou en créant des points de vente (nécessité de recruter des experts ayant une expérience du secteur de la vente au détail des produits alimentaires et passer en revue les problèmes techniques). <b>A, F</b></li> </ul>
<p>8. Qualité</p> <p><b>Article 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la qualité (on peut faire plus pour promouvoir les normes optimales de la Résolution numéro 420 : site web ; Codex Alimentarius; LIFFE; NYBOT; etc.). <b>A</b></li> </ul>
<p>10. Durabilité</p> <p><b>Articles 39, 40</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'ajuster les initiatives concernant la durabilité. Mettre l'accent sur la durabilité économique ; les petits producteurs devraient avoir accès à la certification ; les coûts de la certification devraient être répartis pour assurer que les producteurs sont rémunérés de façon appropriée. <b>A/B</b></li> <li>• Appuyer un partenariat pour une caféiculture durable, particulièrement en ce qui concerne sa capacité à réunir toutes les parties prenantes (par exemple, réexaminer l'idée d'un comité de la durabilité). <b>A/B</b></li> <li>• Analyse des taux de change pour évaluer la durabilité économique. <b>A</b></li> </ul>
<p>11. Structure/ Dispositions institutionnelles et juridiques</p> <p><b>Chapitres IV – X, XIV</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la représentation des petits exploitants au sein de l'OIC. <b>D</b></li> <li>• Promouvoir la coopération entre toutes les parties prenantes dans le cadre de l'OIC. <b>D</b></li> </ul>
<p>13. Technologie et innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une technologie nouvelle pour réduire les coûts (par exemple, réexaminer la notion de réseau global de recherche/séminaires possibles avec la FAO). <b>A/B, F</b></li> </ul>

## DOCUMENTS RELATIFS À L'AVENIR DE L'ACCORD

Référence du document	Titre	Date du document
WP-Board No. 975/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café	14/07/05
ED-1973/05	Discussions sur l'avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café	01/11/05
EB-3902/05	Rapport sur les progrès faits pour atteindre les objectifs de l'Accord de 2001	20/12/05
WP-Board No. 987/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication des États-Unis d'Amérique	21/12/05
WP-Board No. 988/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Communauté européenne	21/12/05
PSCB No. 78/06	Avenir de l'Accord international sur le Café Communication de la Fédération européenne du café (FEC)	30/01/06
WP-Board No. 991/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Président du Comité de promotion	03/03/06
WP-Board No. 992/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Angola	21/04/06
PSCB No. 82/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association japonaise du café (AJCA)	21/04/06
WP-Board No. 994/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Japon	08/05/06
ICC-95-9	Position du Kenya sur les questions d'actualité devant être examinées à la 95 <sup>e</sup> session du Conseil international du Café	18/05/06
WP-Board No. 999/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Brésil	19/05/06
PSCB No. 84/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Proposition de création d'un fonds pour la recherche	19/05/06
PSCB No. 85/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique	19/05/06
WP-Board No. 1000/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication des États-Unis d'Amérique	22/05/06
WP-Board No. 1001/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Norvège	22/05/06
ICC-95-10	Communication du Brésil	25/05/06
WP-Board No. 1004/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Viet Nam	19/06/06
PSCB No. 90/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique	21/06/06
WP-Board No. 1006/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Communauté européenne	09/08/06
WP-Board No. 1007/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Burundi	16/08/06
WP-Board No. 1008/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communications de Madagascar	23/08/06

<b>Référence du document</b>	<b>Titre</b>	<b>Date du document</b>
WP-Board No. 1009/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Cameroun	23/08/06
WP-Council No. 142/06	Accord international de 2001 sur le Café Domaines abordés par les Membres à propos de l'avenir de l'Accord Observations du Directeur exécutif	23/08/06
WP-Board No. 1013/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Propositions d'amendements formulées par les États-Unis d'Amérique	08/09/06
WP-Board No. 1014/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Honduras	11/09/06
WP-Board No. 1017/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Kenya	22/09/06
WP-Board No. 1018/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Guatemala, d'El Salvador et du Costa Rica	22/09/06
PSCB No. 93/06	L'avenir de l'Organisation internationale du Café et de l'Accord international sur le Café	25/09/06
WP-Board No. 1007/06 Add. 1	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Burundi	26/09/06
WP-Board No. 1019/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Nigéria	26/09/06
WP-Board No. 1020/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Tanzanie	28/09/06
WP-Board No. 1021/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Équateur	29/09/06
WP-Council No. 140/06 Rev. 5	Récapitulatif préliminaire des propositions des Membres concernant l'avenir de l'Accord de 2001	27/11/06

### **Documents supplémentaires**

Oxfam	Des raisons de changer – Faire entendre la voix des petits producteurs dans le prochain Accord international sur le Café	22/05/06
IIDD – Institut international du développement durable	Leveraging the market for a sustainable coffee economy – Opportunities for renegotiation of the International Coffee greement	22/05/06